

ARBRE À THÉ ET MANUKA :

DEUX ALLOGÈNES QUI NOUS VEULENT DU BIEN

La chronique de Semance, comptoir citoyen de production et d'échange libre de semences, traditionnelles, oubliées ou inconnues dans nos contrées, né au Homborch.



L'arbre à thé (ou tea tree) est très connu pour sa précieuse huile essentielle, couramment utilisée en naturopathie. Quant au manuka, qui n'a pas entendu parler du miel de manuka, miel censé être le plus recherché et le plus cher du monde? Mentalement, on associe couramment ces deux plantes remarquables au domaine du pur exotisme botanique. En effet, elles appartiennent à la zone australe – Australie et Nouvelle-Zélande. Ce qui est moins connu, c'est que bien qu'étant des représentantes d'une flore aux antipodes de la flore européenne, ces deux espèces végétales ont vocation à devenir, moyennant quelques précautions, des hôtes permanents de nos jardins et vérandas, à notre plus grande satisfaction. La preuve avec l'une des membres de notre association.

3 QUESTIONS

à Micheline Verbauwe

1. Il est donc possible d'avoir son propre arbre à thé dans son jardin ou d'y voir fleurir un manuka?

Étonnamment, c'est tout à fait possible. C'est ce que j'ai réalisé ces dernières années, expériences à l'appui : l'arbre à thé peut prospérer dans notre environnement septentrional, tout comme le manuka. Bien sûr, chez nous, ils ne se développeront pas autant que dans leur biotope natal, l'Australie. Mais comme ce pays austral connaît aussi les saisons, avec des hivers quelquefois rudes, ni l'arbre à thé ni le manuka ne se sentent tout à fait dépaysés chez nous. Ils peuvent supporter des températures frisant les -8°C. Mais il est important que leur emplacement soit abrité des vents froids et que le sol soit bien drainé, faute de quoi leur survie en hiver serait quelque peu compromise. Si jamais l'hiver annoncé devait être particulièrement rude, on serait bien avisé de protéger l'arbuste d'un film à bulles ou d'une voile d'hivernage. Plus simplement, on peut les cultiver en pot.

2. Quel intérêt y a-t-il à les accueillir dans nos jardins?

L'arbre à thé est réputé pour ses propriétés anti-infectieuses à large spectre. Traditionnellement, on l'utilise en Europe sous forme d'huile essentielle. Or, si on l'adopte

comme hôte de son propre jardin, on aura pour ainsi dire à portée de la main tous les bienfaits qu'ils peuvent nous dispenser. On aura alors la possibilité d'utiliser l'arbre à thé sous des formes autres que celles d'huile essentielle achetée dans le commerce, notamment sous forme de tisane, de cataplasme, d'onguent ou de teinture mère à partir de ses feuilles fraîches. Et pour ce qui est du manuka, nos abeilles s'en délecteront. Un miel local enrichi au nectar de manuka, ça fait rêver! De plus, ses fleurs, à cinq pétales arrondis, qui viennent à profusion à la fin du printemps et dont la couleur, suivant les variétés, varie du blanc au rouge en passant par le rose, sont d'une beauté saisissante, un remarquable atout pour tout jardin.

3. Comment s'en procurer?

Malheureusement, ces deux espèces n'apparaissent que très rarement dans l'offre courante des pépinières commerciales de proximité. Il est plus facile de s'en procurer des semences et de les cultiver soi-même. Semance, qui depuis quelques années fait la promotion de ces deux espèces comme des allogènes utiles à adopter, dispose chaque année d'une petite quantité de ces plantes en pot. N'hésitez pas à nous contacter!

